

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 22 Procurations : 3 Absents : 4 Votants : 25 Pour : 25</p>	<p>L'an deux mille quinze, le vingt quatre juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 18 juin 2015</p>
<p><b>PRESENTS</b> : Alain PACE, Geneviève FABRE, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Corine CORDELIER, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA.</p> <p><b>PROCURATIONS</b> : Michel PASDELOUP à Alain PACE, Bernadette SERRES à Carine PAILLAS, Jennifer DURAND à Alain VIDAL.</p> <p><b>ABSENTS</b> : Thierry LAZZAROTTO, Laurent VALLET, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Corine CORDELIER</p>	
<p><b>N° 4312</b></p> <p><b>OBJET :</b></p> <p><b>Subvention 2015 à l'AUAT</b></p> <div data-bbox="151 1238 518 1467" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 20px;"> <p align="center">REÇU LE :</p> <p align="center">★ 30 JUIN 2015 ★</p> <p align="center">LA SOUS-PREFECTURE DE MAURET</p> </div>	<p>Monsieur Le Maire rappelle que par délibération n° 4272 du 17 septembre 2014, la commune de SEYSSES a adhéré à l'agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse (AUAT) pour intervenir dans les domaines de la planification, du projet urbain, de l'observation, de la prospective, des politiques publiques (déplacements, environnement, habitat, foncier, économie, sociologie, commerce, écologie, immobilier d'entreprise...).</p> <p>Les modalités de ce partenariat sont formalisées dans la convention cadre signée suite à l'adhésion.</p> <p>Le Conseil d'administration de l'AUAT réuni le 18 mars 2015 a adopté le programme prévisionnel de travail pour 2015 et le budget prévisionnel y afférant.</p> <p>Dès lors, une subvention de 29.000 € est demandée à la commune de SEYSSES pour l'année 2015 afin de satisfaire à sa demande de modification et de lancement d'une procédure de révision de son document d'urbanisme.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approuve</b> le versement de la subvention à l'AUAT pour 29.000 €.</li> <li>• <b>Dit</b> que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2015 de la commune, article 6574.</li> </ul>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 30 JUIN 2015</p> <p>Affiché le : 30 JUIN 2015</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 26 juin 2015</p> <p align="right">   <b>Le Maire,</b>  <b>Alain PACE</b> </p> <p align="right">  </p>